



Traité International

SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE



F

TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL *AD HOC* À COMPOSITION NON LIMITÉE CHARGÉ D'AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MULTILATÉRAL D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES AVANTAGES

Genève (Suisse), 14-16 mai 2014

RAPPORT

POINT 1. OUVERTURE DE LA SESSION

1. À sa cinquième session, l'Organe directeur a décidé par sa Résolution 2/2013, de créer le Groupe de travail *ad hoc* à composition non limitée chargé d'améliorer le fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages. La première réunion du Groupe de travail s'est tenue à Genève (Suisse) du 14 au 16 mai 2014. Elle a été précédée d'une journée de consultations régionales multipartites, qui comprenait notamment une séance d'information intitulée *Activités passées et présentes en matière d'approches novatrices visant à mobiliser des financements au profit du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages: conclusions des travaux réalisés par le Comité consultatif ad hoc sur la Stratégie de financement*.

2. Le Groupe de travail a remercié le Bureau de liaison de la FAO avec les Nations Unies (Genève) d'avoir contribué à la préparation et au déroulement de sa première réunion. Mme Sandra Aviles, chargée du Bureau de Liaison, a ouvert la séance d'information en soulignant que le Bureau continuerait d'aider le Groupe de travail dans ses activités et ses consultations de parties intéressées, notamment en facilitant une consultation avec les groupes de parties prenantes pertinents, de Genève et d'ailleurs, sur les approches innovantes en matière de financement, les mécanismes de partage des avantages et la gestion des biens publics mondiaux. Un rapport de cette consultation sera mis à la disposition du Groupe de travail au titre des contributions à l'une de ses réunions suivantes. Le Groupe de travail a remercié également la Confédération helvétique d'avoir généreusement accueilli sa réunion au Centre international de conférences de Genève (CICG).

POINT 2. ÉLECTION DES COPRÉSIDENTS

3. Le Groupe de travail a élu M. Modesto Fernandez (Cuba) et M. Bert Visser (Pays-Bas) aux fonctions de coprésidents.

4. En application de la Résolution 2/2013, le Groupe de travail a invité à assister à la réunion un certain nombre d'observateurs sans droit de parole qui en avaient fait la demande au préalable auprès du Secrétariat. Il a décidé que ces observateurs ne pouvaient prendre la parole que s'ils y étaient invités par les coprésidents. Par ailleurs, si des Parties contractantes ou des groupes de parties intéressées souhaitaient envoyer d'autres observateurs en sus des représentants invités en vertu de la Résolution, ceux-ci seraient alors considérés comme des observateurs sans droit de parole. En outre, le Groupe de travail est convenu que cette décision ne constituerait aucunement un précédent pour les autres entités se réunissant entre les sessions de l'Organe directeur et a demandé à ce dernier d'élaborer des procédures relatives à la participation aux futures réunions intersessions. La liste des participants figure à l'*annexe 2* du présent rapport.

POINT 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour, tel qu'il figure à l'*annexe 1*.

POINT 4. AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MULTILATÉRAL D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES AVANTAGES: INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX ENTREPRIS PAR LE COMITÉ *AD HOC* CHARGÉ DE LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT ET SON DÉVELOPPEMENT ULTÉRIEUR

Facteurs à l'origine de l'insuffisance des recettes actuelles du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages

6. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Informations générales sur les travaux entrepris par le Comité consultatif ad hoc sur la stratégie de financement et son développement ultérieur*¹ et a remercié le Secrétariat de l'avoir rédigé.

7. Le Groupe de travail a passé en revue les facteurs à l'origine de l'insuffisance actuelle des recettes du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages issues des utilisateurs, notamment: la lenteur du processus de sélection végétale; la disponibilité du matériel génétique et le type de matériel concerné; les autres sources possibles de matériel; le fait que les ressources phytogénétiques relevant de l'Accord type de transfert de matériel soient évitées et le problème des versements volontaires; le déséquilibre des taux selon les différentes modalités de paiement; et les coûts de transaction supportés par les utilisateurs.

8. Le Groupe de travail a fait remarquer qu'il était nécessaire de rendre le Système multilatéral plus attractif pour les fournisseurs de matériel comme pour les bénéficiaires. Il a souligné qu'il était important de suivre les progrès accomplis dans le domaine de la sélection végétale et les évolutions techniques rapides touchant le secteur des semences. Il a insisté tout particulièrement sur le fait que le Traité international devait tenir compte des avancées techniques, et en particulier du rôle croissant que jouent les données ADN dans la sélection végétale, dans le contexte de l'élaboration d'approches novatrices permettant de dégager des recettes au profit du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages.

9. Rappelant que le Protocole de Nagoya entrerait probablement en vigueur dans un avenir proche, le Groupe de travail est convenu qu'il serait crucial de continuer à mettre l'accent sur les caractéristiques particulières des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Au vu de ces éléments, le Groupe de travail offre à l'ensemble des acteurs intéressés par le Traité international la possibilité exceptionnelle d'œuvrer main dans la main afin de renforcer les mécanismes afférents à l'accès aux ressources et au partage des avantages en découlant. L'objectif

¹ IT/OWG-EFMLS-1/14/3.

est que tous les processus et espaces de dialogue respectent pleinement la fonction essentielle du Traité dans le Régime international relatif à l'accès et au partage des avantages.

10. Le Groupe de travail a demandé davantage de données concernant l'utilisation actuelle du Système multilatéral, notamment au sujet des utilisateurs, du matériel génétique utilisé et du matériel disponible, afin de pouvoir mieux répondre à diverses questions et notamment de comprendre pourquoi l'augmentation des ventes de semences observée depuis quelques années n'avait pas dégagé des recettes du Fonds fiduciaire. Il a indiqué que si l'on évaluait la façon dont les fonds étaient utilisés et démontrait l'efficacité des projets et leur pertinence eu égard aux priorités des donateurs et des utilisateurs, les groupes de parties prenantes seraient davantage enclins à apporter une contribution au Fonds fiduciaire.

11. Le Groupe de travail a reconnu que les contributions volontaires devaient continuer d'aider à accroître les financements au profit du Fonds fiduciaire, et ce dans un avenir proche.

Approches novatrices

12. Le Groupe de travail a examiné les six approches novatrices que le Comité consultatif *ad hoc* sur la Stratégie de financement avait recensées², ainsi que les autres formules présentées lors de la réunion. La justification et les objectifs qui sous-tendent ces différentes approches ont été présentés et ont donné lieu à des débats approfondis. Il a été convenu de poursuivre l'examen de l'ensemble des approches envisagées, en vue de la deuxième réunion.

13. La plupart des participants étaient favorables à une révision de l'article 6.11 de l'Accord type de transfert de matériel, notamment dans le contexte de sa relation avec les articles 6.7/6.8 révisés. Ils étaient d'avis qu'il convenait de le rendre le plus attractif possible du point de vue des utilisateurs. La question du renforcement de l'utilisation de l'Accord type de transfert de matériel en tant que certificat de conformité a également été soulevée. Il a été convenu que les propositions présentées devaient être rendues intéressantes du point de vue des utilisateurs. Lors des débats, deux approches novatrices ont été considérées comme moins prioritaires: les moyens nouveaux d'attirer des financements volontaires fondés sur l'utilisation, et l'acquittement à l'avance des paiements afférents à l'accès. Dans le cadre de la préparation de la prochaine réunion, il faudrait envisager la possibilité de rendre plus attractive, du point de vue des Parties contractantes, l'approche novatrice consistant à promouvoir les contributions fondées sur les ventes de semences.

14. Rappelant que le Traité s'appliquait à toutes les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et que le Système multilatéral couvrait à la fois l'accès aux ressources et le partage des avantages découlant de leur utilisation, les participants sont généralement convenus de l'existence d'une corrélation étroite entre une approche efficace du partage des avantages et un meilleur fonctionnement du Système multilatéral. Toutes les ressources phytogénétiques incluses dans le système, qu'elles soient détenues par des Parties contractantes ou par des personnes morales ou physiques, devaient être mises à disposition, en toute transparence. Pour ce faire, il s'agissait non seulement d'accroître la quantité de matériel disponible, mais aussi de faire en sorte que les ressources phytogénétiques les plus attractives du point de vue des utilisateurs soient véritablement accessibles. Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des pays en développement et de leur prêter un appui afin que ceux-ci soient en mesure de s'engager dans cette démarche, et ont indiqué qu'il fallait recenser les autres raisons possibles pour lesquelles d'autres ressources n'étaient pas accessibles aux utilisateurs.

² IT/OWG-EFMLS-1/14/4.

15. À ses réunions suivantes, le Groupe de travail devrait se pencher, dans son ensemble, sur l'élargissement des dispositions du Traité relatives à l'accès et au partage des avantages aux fins d'un meilleur fonctionnement du Système multilatéral.

16. Les participants ont reconnu qu'il fallait attendre les conclusions des études demandées par l'Organe directeur en vue de la prochaine réunion – études que le Secrétariat était en train de réaliser – avant de décider des mesures à proposer à l'Organe directeur. Ils ont recensé un certain nombre de facteurs à prendre en compte lors de l'évaluation des approches novatrices envisagées au titre du Système multilatéral, et pour leur mise au point, à savoir notamment:

- leur aptitude à dégager des recettes durables et prévisibles au Fonds fiduciaire pour le partage des avantages;
- leur aptitude à élargir l'utilisation du Système multilatéral;
- la possibilité d'obtenir une adhésion plus large des utilisateurs;
- la nécessité éventuelle d'apporter des modifications au libellé du Traité;
- leur aptitude à permettre une approche différenciée lorsque le matériel est librement disponible pour la recherche et la sélection;
- leurs incidences d'ordre juridique et stratégique pour le Traité;
- leur aptitude à renforcer ou non la confiance des Parties contractantes comme celle des fournisseurs et des utilisateurs;
- enfin, leur aptitude à simplifier les procédures et à réduire les coûts de transaction, en particulier pour ce qui est du suivi et de la traçabilité, tout en offrant une fiabilité sur les plans juridique et comptable.

17. Lors de l'examen des approches novatrices, il faudra tenir compte de leur cohérence avec les objectifs et les dispositions du Traité, élément qui doit trouver écho dans les études conduites par le Secrétariat. Le Groupe de travail a également insisté sur la nécessité que ces études soient brèves, qu'elles revêtent un caractère stratégique et servent principalement à étayer ses délibérations. Il a indiqué que la compréhension des facteurs qui influent sur l'interaction des utilisateurs avec le Système multilatéral apporterait une contribution importante aux travaux futurs du Groupe de travail.

POINT 5. CALENDRIER ET PRÉPARATIFS POUR LES PROCHAINES RÉUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

18. Le Groupe de travail a examiné le document relatif *aux préparatifs des prochaines réunions du Groupe*³.

19. Il s'est penché sur la liste des contributions à fournir pour les prochaines réunions et a formulé un certain nombre de recommandations au sujet des études que l'Organe directeur a demandé au Secrétariat de préparer. Il a demandé que l'Étude n° 1 soit consacrée à l'utilisation actuelle du Système multilatéral et que l'Étude n° 2 tienne compte des points de convergence avec le Protocole de Nagoya, la Convention de l'UPOV et d'autres instruments pertinents. Cette étude devra aussi préciser quelles approches sont susceptibles d'exiger une modification du Traité et indiquer les options juridiques envisageables pour leur donner effet. Ces options seraient examinées par le Groupe de travail dans le cadre de l'élaboration des mesures à proposer à l'Organe directeur. Le Groupe de travail a noté que l'Étude n° 4 comporterait l'envoi d'un questionnaire aux parties prenantes et, si possible, une série d'entretiens. Il serait opportun que le

³ IT/OWG-EFMLS-1/14/5.

Secrétariat tienne compte des vues exprimées par les parties prenantes lors du dialogue informel qui sera animé par les coprésidents au cours du troisième jour de réunion. Les différentes études seront diffusées (en anglais) le 1^{er} octobre au plus tard. Un résumé de chaque étude sera publié dans toutes les langues dans le courant de la troisième semaine d'octobre, au plus tard.

20. Le Groupe de travail a pris note du calendrier provisoire qui a été établi pour ses deuxième et troisième réunions, qui doivent se tenir respectivement fin novembre 2014 et en mai 2015. Il a en outre exhorté les Parties contractantes à apporter leur soutien, notamment financier, à la troisième réunion et a invité le Secrétariat à faire en sorte que les coprésidents soient informés de toute évolution de la situation, s'agissant de l'organisation des réunions futures. Le Groupe de travail est convenu que la date et le lieu de sa deuxième réunion seraient communiqués la première semaine de juillet, au plus tard.

21. S'agissant de la participation d'observateurs à ses réunions futures, le Groupe de travail a décidé qu'il fallait s'inspirer des modalités adoptées pour la première réunion. À cet égard, il a précisé qu'aux fins du traitement des demandes qui parviendront, les différentes catégories d'observateurs seront les suivantes: observateurs des Parties contractantes, groupes de parties prenantes et observateurs sans droit de parole (y compris les Parties non contractantes, les organisations intergouvernementales et les universités). Il a demandé au Bureau juridique de la FAO d'assister à sa deuxième réunion.

22. Le Groupe de travail a invité les coprésidents à maintenir la pratique établie consistant à tenir, entre les sessions, des consultations formelles, transparentes et ouvertes à tous avec les groupes de parties prenantes afin de favoriser l'élaboration d'approches novatrices et leur a demandé de faire rapport sur les progrès accomplis lors de sa deuxième réunion. En vue de cette réunion, il a demandé aux Groupes régionaux de permettre la tenue de consultations entre les Parties contractantes et avec les parties prenantes, pendant la période intersessions. Il a également invité les groupes de parties prenantes à consulter leurs membres, en prenant contact avec eux et en organisant des débats, afin de recueillir leurs contributions en vue de la deuxième réunion.

23. S'agissant de l'ordre du jour de sa deuxième réunion, le Groupe de travail a décidé que l'examen des différentes études aurait lieu le premier jour. Enfin, il a demandé qu'une séance d'information soit organisée pendant les consultations régionales préalablement à la réunion sur l'analyse comparative des approches novatrices proposées.

POINT 6. AUTRES QUESTIONS

24. Aucune autre question n'a été examinée par le Groupe de travail.

POINT 7. ADOPTION DU RAPPORT

25. Le Groupe de travail a adopté le rapport de sa première réunion.

*Annexe 1***TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE****PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL *AD HOC* À COMPOSITION
NON LIMITÉE CHARGÉ D'AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DU
SYSTÈME MULTILATÉRAL D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES AVANTAGES****Genève (Suisse), 14-16 mai 2014****ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session
2. Élection des coprésidents
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
4. Amélioration du fonctionnement du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages: informations générales sur les travaux entrepris par le Comité *ad hoc* chargé de la stratégie de financement et son développement ultérieur
 - 4.1 Facteurs à l'origine de l'insuffisance des recettes actuelles du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages
 - 4.2 Approches novatrices déjà recensées
 - 4.3 Autres approches novatrices possibles
 - 4.4 Concepts associés à la révision des articles 6.7/6.8 et 6.11 de l'Accord type de transfert de matériel et les liens qui les unissent
 - 4.5 Autres mesures susceptibles d'assurer un meilleur partage des avantages monétaires
5. Calendrier et préparatifs pour les prochaines réunions du Groupe de travail
 - 5.1 Recensement et planification des contributions nécessaires
 - 5.2 Consultations du Groupe de travail avec les parties prenantes entre les sessions
6. Autres questions
7. Adoption du rapport

Annexe 2

**LISTE DES PARTICIPANTS - GROUPE DE TRAVAIL AD HOC À COMPOSITION NON
LIMITÉE CHARGÉ D'AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME
MULTILATÉRAL D'ACCÈS ET DE PARTAGE DES AVANTAGES**

RÉGION	REPRÉSENTANTS
AFRIQUE	<p>Mme Elizabeth MATOS Présidente Comité national des ressources phytogénétiques Prédio CNIC-U.A.N. Av. Revolução de Outubro Box 10043 (BG) Luanda (Angola) Téléphone: +244 923937353 (M) Courriel: lizmatos@netcabo.co.ao liz.matos35@gmail.com</p>
	<p>M. John Wasswa MULUMBA Curator Entebbe Botanic Gardens National Agricultural Research Organization (NARO) Plot 2-4 Barkeley Road Entebbe (Ouganda) Téléphone: +256 414320638 Télécopie: +256 414321070 Courriel: jwmulumba@yahoo.com</p>
	<p>M. Mohamed EL HADDIOUI Ingénieur en chef Division du contrôle des semences et plantes Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime B.P. 1308, Rabat (Maroc) Téléphone: +212 537 771085 Courriel: med.elhaddioui@gmail.com</p>
	<p>M. Kudzai KUSENA Curator Genetic Resources and Biotechnology Institute Fifth Street Extension PO Box CY 550 Causeway, Harare (Zimbabwe) Téléphone: +263 4 704531 - 702519 - 704531 Portable: +263 773041186</p>

	<p>Télécopie: +263 4 700339 Courriel: ngbz@mweb.co.zw kudzaikusena@yahoo.com</p> <p>M. Kan Sylvain KOUAKOU Sous-Directeur de la recherche agricole Ministère de l'agriculture 30 BP 247 Abidjan (Côte d'Ivoire) Téléphone: +225 07648210 Courriel: k07648210@yahoo.fr</p>
ASIE	<p>M. Muhamad SABRAN Senior Researcher ICABIOGRAD Centre for Biotechnology and Genetic Resources Ministry of Agriculture JL. Tentara Pelajar no. 3a Bogor 16111 (Indonésie) Téléphone: +62 2178831114 Télécopie: +62 2518338820 Courriel: msbran23@yahoo.com</p>
	<p>M. Atanu PURKAYASTHA Joint Secretary Ministry of Agriculture Krishi Bhavan New Delhi (Inde) Téléphone: +91 1123381503 Télécopie: +91 1123387669 Courriel: atanu@nic.in</p>
	<p>M. Nestor ALTOVEROS Associate Professor Crop Science Cluster University of the Philippines College, Laguna (Philippines) Téléphone: +63 495016649 Télécopie: +63 495362468 Courriel: ncaltoveros@yahoo.com</p>
	<p>M. Eng Siang LIM Advisor/Consultant Ministry of Agriculture and Agrobased Industry (MOA) No. 28, Persiaran Perdana Putrajaya (Malaisie) Téléphone: +603 99701206 Télécopie: +603 88888548 Courriel: eslim_choi@yahoo.com</p>

	<p>M. Akio YAMAMOTO Director Unit of Sustainable Use of Biological Diversity Environment Policy Division Minister's Secretariat Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF) 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku 100-8950, Tokyo (Japon) Téléphone: +81 335028458 Télécopie: +81 335916640 Courriel: akio_yamamoto@nm.maff.go.jp</p>
EUROPE	<p>M. Bert VISSER Director Centre for Genetic Resources Droevendaalsesteeg, 1 Wageningen (Pays-Bas) Téléphone: +31 317480993 Télécopie: +31 317418094 Courriel: bert.visser@wur.nl</p>
	<p>M. Fernando LATORRE GARCÍA Técnico Superior Especialista Centro de Recursos Fitogenéticos Instituto Nacional de Investigación y Tecnología Agraria y Alimentaria Autovía A2, km 36. Apdo 1045 Alcalá de Henares, Madrid (Espagne) Téléphone: +34 91 8819286 (Ext. 25) Courriel: latorre@inia.es</p>
	<p>M. François BURGAUD Directeur des relations extérieures Groupement national interprofessionnel des semences et plantes (GNIS) 44 rue du Louvre 75001 Paris (France) Téléphone: +33 142337694 Courriel: Francois.burgaud@gnis.fr</p>
	<p>Mme Svanhild Isabelle BATTA TORHEIM Senior Adviser Department of Forest and Natural Resources Policy Ministry of Agriculture and Food PO Box 8007 Dep NO 0030 Oslo (Norvège) Téléphone: +47 222 49235</p>

	<p>Mobile: +47 41 123404 Courriel: sto@lmd.dep.no</p> <p>M. François PYTHOUD Responsable Secteur Agriculture durable internationale Office fédéral de l'agriculture (OFAG) Mattenhofstrasse 5 CH 3003 Berne (Suisse) Téléphone: +41 31 3234445 Télécopie: +41 31 3222634 - 3237164 Courriel: francois.pythoud@blw.admin.ch</p>
<p>AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</p>	<p>M. Modesto FERNÁNDEZ DÍAZ-SILVERA Funcionario Dirección de Medio Ambiente Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente Calle 20 y 18A, Miramar, Playa Ciudad de La Habana (Cuba) Téléphone: +537 2096576 Courriel: modesto@citma.cu</p> <p>M. José Francisco MONTENEGRO VALLS Agronomist EMBRAPA Genetic Resources and Biotechnology/Cenargen Parque Estação Biológica/PqEB Cx.Postal 02372 - CEP 70770-917 Brasília, DF (Brésil) Téléphone: +55 61 3448 4644 Télécopie: +55 61 3340 3624 Courriel: jose.valls@embrapa.br</p> <p>M. José Alberto YAU QUINTERO Director nacional de investigación e innovación para la competitividad del agronegocio, IDIAP Villa de las Fuentes N° 2, calle segunda, cada D-55 apartado el Dorado (Panama) Téléphone: +507 260-1671 / 317-0519 Télécopie: +507 260 317-0510 Courriel: yau_55@yahoo.com</p> <p>M. Ricardo SEVILLA PANIZO Profesor Universidad Nacional Agraria La Molina Av. La Molina Lima 12 (Pérou) Courriel: rsevilla@lamolina.edu.pe</p> <p>Mme Monica Menduiño Ministra Misión Permanente del Ecuador ante Naciones Unidas, Ginebra</p>

	<p>80-82, rue de Lausanne 1202 Genève (Suisse) Téléphone: +41 22 732 4955 Télécopie: 0041 22 732 4834 Courriel: monicaun@hotmail.com</p>
PROCHE-ORIENT	<p>M. Javad MOZAFARI HASHJIN Head National Plant Gene Bank Seed and Plant Improvement Institute (SPII) Mahdasht Ave. (or P.O. Box 31585-4119) Karaj (Iran) Téléphone: +98 2612701260 Télécopie: +98 2612716793 Courriel: jmozafar@yahoo.com</p>
AMÉRIQUE DU NORD	<p>Mme Felicitas KATEPA-MUPONDWA Director, Research Development & Technology Transfer Charlottetown, Kentville & St. John's Research Centres and Coastal Directorate Science and Technology Branch Agriculture and Agri-Food Canada 440 University Avenue, Charlottetown, Prince Edward Island (Canada) C1A 4N6 Téléphone: +1-902-370-1399 Portable: +1-902-393-9489 Courriel: Felicitas.Katepa-Mupondwa@agr.gc.ca</p>
	<p>Mme Catherine KARR-COLQUE Office of Conservation and Water (OES/ECW) US Department of State 2201 C Street NW, Room 2657 Washington, DC 20520 (États-Unis) Téléphone: +1 202 647 2255 Télécopie: +1 202 736 7351 Courriel: Karr-ColqueCJ@state.gov.us</p>
PACIFIQUE SUD-OUEST	<p>Mme Ivana SASKA Senior Policy Officer Productivity and Food Security Unit Agricultural Productivity Division Department of Agriculture 18 Marcus Clarke Street Canberra ACT 2601 (Australie) Téléphone: +61 2 6272 3118 Télécopie: +61 2 6272 3025 Courriel: ivana.saska@daff.gov.au</p>

	<p>Mme Valerie S. TUIA Genetic Resources Coordinator Secretariat of the Pacific Community (SPC) SPC Suva Regional Office Private Mail Bag Suva (Fidji) Téléphone: +679 337 0733 Télécopie: +679 337 0021 Courriel: ValerieT@spc.int</p>
--	---

OBSERVATEURS	GROUPES DE PARTIES PRENANTES
<p>ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE</p>	<p>Déclaration de Berne M. François MEIENBERG Déclaration de Berne Erklärung von Bern Zürich (Suisse) Téléphone: +41 442777004 Télécopie: +41 442777001 Courriel: food@evb.ch</p> <p>Third World Network M. Edward HAMMOND Advisor 131 Jalan Macalister Penang (Malaisie) Téléphone: +1 3253472829 Courriel: eh@pricklyresearch.com</p>
	<p>La Via Campesina M. Guy KASTLER Cazalens, 81 Brens (France) Téléphone: +33 0563417286 Courriel: guy.kastler@wanadoo.fr</p> <p>World Farmers' Organization M. James MILLS Combinable Crops Adviser Agriculture House, Stoneleigh Park, Stoneleigh Warwickshire CV8 2TZ (Royaume-Uni) Téléphone: 024 76858708 Télécopie: 024 76858501 Courriel: james.mills@nfu.org.uk</p>
<p>ORGANISATIONS PAYSANNES</p>	

<p>SECTEUR SEMENCIER</p>	<p>Mme Anke VAN DEN HURK Deputy Director International Seed Federation - Plantum Vossenburchkade 68 Gouda (Pays-Bas) Téléphone: +31 182688668 Télécopie: +31 182688667 Courriel: a.vandenhurk@plantum.nl</p> <p>M. Thomas NICKSON International Policy Lead Monsanto Law 800 North Lindbergh Bvd St. Louis, Missouri (États-Unis) Téléphone: +1 3146942179 Télécopie: +1 3146941622 Courriel: thomas.nickson@monsanto.com</p>
<p>CGIAR</p>	<p>M. Philippe PITTET Senior Science Officer CGIAR Consortium Agropolis, 34394 Montpellier Cedex 5 (France) Bureau: +33 4 67 04 75 22 Mobile: +33 6 77 20 36 83 p.ellul@cgiar.org</p> <p>M. Michael HALEWOOD Policy Theme Leader Conservation and Availability Programme Bioersity International Via dei Tre Denari, 472/a 00057 Maccarese (Fiumicino) Rome (Italie) Téléphone: (39) 066118294; Télécopie: (39) 0661979661 M.Halewood@cgiar.org</p>

OBSERVATEURS DES PARTIES CONTRACTANTES**BRÉSIL****M. André MISI**

First Secretary

Permanent Mission of Brazil to the United

Nations Office and other International

Organizations in Geneva

Chemin Louis Dunant, 15, 6th Floor

1202 Genève (**Suisse**)

Téléphone: +41 (22) 332 50 21/ +41 (22) 332 50 00

Télécopie: +41 (22) 910 07 51

Courriel: andre.misi@itamaraty.gov.br**COMMISSION EUROPÉENNE****M. Thomas WEBER**

Policy Officer

Unit E2 Plant Health

European Commission

Rue Breydel 4

Bruxelles (**Belgique**)

Téléphone: +32 22957616

Courriel: thomas.weber@ec.europa.eu**Mme Isabelle CLEMENT-NISSOU**

Policy Officer

Unit E2 Plant Health

Sector Plant Reproductive Material

European Commission

Health and Consumers DG

Rue Froissart 101

B-1040 Bruxelles (**Belgique**)

Téléphone: +32 (2) 2987834

Télécopie: +32 (2) 2960951

Courriel: isabelle.clement-nissou@ec.europa.eu

ALLEMAGNE**Mme Marliese VON DEN DRIESCH**

Federal Office for Agriculture and Food (BLE)
Information and Coordination Centre for Biological Diversity (IBV)
Deichmanns Aue 29
D-53179 Bonn (**Allemagne**)
Téléphone: +49 (0)228 99 6845-3241
Télécopie: +49 (0)228 6845-3105
Courriel: Marliese.vondenDriesch@ble.de

M. Thomas MEIER

Senior Advisor
Division of Biological Diversity and Biopatents
Federal Ministry of Food, Agriculture and Consumer Protection
Rochusstr. 1
Bonn (**Allemagne**)
Téléphone: +49 228 99 529 4078
Télécopie: +49 228 99529 4332
Courriel: thomas.meier@bmel.bund.de

INDE**M. R.C. AGRAWAL**

Registrar General
PPV & FR Authority
Ministry of Agriculture of India
NASC Complex,
New Delhi (**Inde**)
Téléphone: 25843316/ 25840478/
Téléphone: 9899008855(M)
rg-ppvfra@nic.in

M. K. C. BANSAL

Director
National Bureau of Plant Genetic Resources
Indian Council of Agricultural Research
New Delhi, 110012 (**Inde**)
Téléphone: kailashbansal@hotmail.com
director@nbpgr.ernet.in

INDONÉSIE**M. Karden MULYA**

Director of ICABIOGRAD
Centre for Biotechnology and Genetic Resources
Ministry of Agriculture
JL. Tentara Pelajar no. 3a
Bogor 16111 (**Indonésie**)
Téléphone: +62 251 8333440
Portable: +62 251 811117756
Télécopie: +62 251 8338820
Courriel: k.mulya@litbang.dep.go.id

Mme Riena DWI ASTUTY

Head of Section for Social Cooperation Affairs
Directorate of Economic and Socio-cultural Affairs
Directorate General of Legal Affairs and International Treaty
Ministry of Foreign Affairs, Jakarta (**Indonésie**)
Téléphone: +62 21 3858015
Télécopie: +62 21 3503302
Courriel: riena_dwi_astuty@yahoo.com

LIBYE**M. Mustafa Ali AGHEL**

ARC, Libya Genebank
(**Libye**)
Téléphone: +218 926487642
Courriel: moustafa_elaghel@yahoo.com

M. Ibrahim A. DOKALY

Department of International Cooperation
Ministry of Agriculture
Tripoli (**Lybie**)
Téléphone: +21 8926172376
Courriel: abrahimdokaly@yahoo.com

ROYAUME-UNI**M. Julian JACKSON**

Genetic Resources Policy Advisor
Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA)
17 Smith Square
London (**Royaume-Uni**)
Téléphone: +44 (0)2072386813
Courriel: julian.jackson@defra.gsi.gov.uk

Mme Sarah CUNNINGHAM

32, Vicarage Road, Norwich, Norfolk
NR321NB London (**Royaume-Uni**)
Téléphone: +44 020 72386252
Courriel: sarah.cunningham@defra.gsi.gog.uk

OBSERVATEURS SANS DROIT DE PAROLE**M. Alwin KOPSE**

ARK

Chemin des Fougères, 12
1007 Lausanne (**Suisse**)
Téléphone: +4179812 97 82
alwin.kopse@gmail.com

Mme Jessica Noelia DÍAZ

Secretario de Embajada
Dirección General de Asuntos Ambientales del Ministerio
de Relaciones Exteriores y Culto
Buenos Aires (**Argentine**)
Téléphone: 0054 11 4819-7414
Télécopie: 0054 11 4819-7413
Courriel: jnz@mrecic.gov.ar

M. Enrique DOMÍNGUEZ LUCERO

Ministro Consejero Agrícola (SAGARPA)
Misión Permanente de México ante la ONU y los
Organismos internacionales
15, Chemin Louis-Dunant, 5^e étage
1202, Genève (**Suisse**)
Téléphone: +41 22 748-0753
Courriel: vera@mexico-wto.org
edominguezl@sre.gob.mx

M. Worku Damena YIFRU

Senior Legal Officer
Convention on Biological Diversity
413, Saint-Jacques Street, Suit 800
Montreal QC H2Y 1N9 (**Canada**)
Téléphone: + 514 287 7006/ + 514 288 2220
Télécopie: + 514 288 6588
Courriel: worku.yifru@cbd.int

M. Morten WALLOE TVEDT

Senior Research Fellow
Fridtjof Nansen Institute
P.O.Box 326, 1326 Lysaker (**Norvège**)
Téléphone: +47 67111900
Courriel: mwt@fni.no

Mme Carolina Roa RODRIGUEZ
Legal and IP Consultant
CIMMYT, Km 45, Ctra. México-Veracruz,
El Batán, Texcoco, Estado de México (**Mexique**)
Téléphone: +52 (595) 952 1917
Courriel: carolina@crop-ip.info

Mme Szonja CSÖRGŐ
Intellectual Property and Legal Affairs Director
European Seed Association
Rue du Luxembourg 23,
1000 Bruxelles (**Belgique**)
Téléphone: +32 486528656
Courriel: szonjacsorgo@euroseeds.org

Mme Christa GERBER
Schweizer Bauernverband
Belpstrasse, 26
3017, Bern (**Allemagne**)
Téléphone: +41 792099070
Courriel: christa.gerber@sbv-usp.ch

SECRETARIAT

M. Shakeel BHATTI
Secrétaire
Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour
l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
Rome (**Italie**)
Téléphone: +39 0657053441
Télécopie: +39 0657056347
Courriel: shakeel.bhatti@fao.org

M. Álvaro TOLEDO CHÁVARRI
Fonctionnaire technique
Téléphone: +39 0657054497
Courriel: alvaro.toledo@fao.org

M. Tobias KIENE
Fonctionnaire technique
Téléphone: +39 0657055586
Courriel: tobias.kiene@fao.org

M. Francisco LÓPEZ MARTÍN

Fonctionnaire technique

Téléphone: +39 0657056343

Courriel: francisco.lopez@fao.org**M. Clive STANNARD**

Consultant principal

Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour
l'alimentation et l'agriculture

Téléphone: +39 3334334009

Courriel: clive@stannard.info